

DÉLIBÉRATION n° CA-11-12-2024-07 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 11 décembre 2024

Élection du président de la Commission des structures
de l'université de Poitiers

Le Conseil d'administration

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Élection

Les membres du Conseil d'administration ont ratifié, à l'issue d'un vote à bulletin secret, la proposition de la présidente de l'université de Poitiers de désigner Samy BENZINA, en qualité de président de la Commission des structures, à la majorité absolue des membres du Conseil d'administration, au premier tour :

- 35 votants ;
- 5 abstentions ;
- 30 suffrages exprimés :
 - 30 voix pour Samy BENZINA ;
 - 0 voix contre ;

Fait à Poitiers, le 11 décembre 2024
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL